

L'ONUSIDA et une large coalition travaillent pour faire libérer neuf hommes ayant eu des rapports sexuels avec des hommes au Sénégal qui ont été déclarés coupables et emprisonnés

GENEVE, 15 janvier 2009 – L'ONUSIDA déplore l'arrestation et l'incarcération de neuf membres de l'association 'AIDES Sénégal' depuis le 22 décembre 2008. Le 6 janvier 2009, ils ont été jugés devant un tribunal au Sénégal et condamnés pour des actes contre nature et la création d'une association de criminels. L'affaire est actuellement en appel.

Une coalition réunissant des organisations de la société civile, du secteur public et des partenaires tels que l'ONUSIDA, le PNUD, l'Ambassade de France et l'Ambassade de Suède représentant l'Union européenne travaille pour obtenir la libération des détenus.

« Il n'y a pas de place pour l'homophobie. L'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à l'appui en rapport avec le VIH doit être ouvert au Sénégal à toutes les personnes qui en ont besoin, y compris les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes » a déclaré M. Michel Sidibé, Directeur exécutif de l'ONUSIDA. « Cela ne pourra avoir lieu que si les hommes reconnus coupables sont libérés et si des mesures sont prises pour restaurer la confiance avec les communautés affectées ».

L'homophobie et la criminalisation d'un comportement sexuel entre adultes consentants représentent des obstacles majeurs à des ripostes efficaces contre le VIH. Ces ripostes dépendent de la protection de la dignité et des droits de tous ceux qui sont affectés par le virus, y compris leurs droits et leur capacité à organiser et éduquer leurs communautés, plaider en leur nom et avoir accès aux services de prévention et de traitement du VIH.

L'ONUSIDA prie instamment les pouvoirs publics du Sénégal de prendre des mesures pour éliminer la stigmatisation et la discrimination auxquelles les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes sont confrontés et pour créer un environnement juridique habilitant pour eux et les organisations qui travaillent avec eux afin de protéger leurs droits et d'accroître leur accès aux services de prévention, de traitement, de soins et d'appui en rapport avec le VIH. Si l'on n'y parvient pas, le Sénégal risque de ne pas atteindre l'objectif d'accès universel d'ici à 2010.

L'ONUSIDA souhaiterait que l'on crée un environnement social et juridique qui garantit le respect des droits de la personne. Le Programme commun recommande que la loi pénale interdisant les actes sexuels en privé entre adultes consentants soit réexaminée dans l'objectif d'être abrogée.

L'ONUSIDA invite instamment les autorités sénégalaises à prendre les mesures juridiques nécessaires pour libérer les neuf détenus.

#

Contact : Sophie Barton-Knott | tel. +41 22 791 1697 | bartonknotts@unaids.org

L'ONUSIDA est un programme novateur des Nations Unies, qui rassemble les efforts et les ressources du Secrétariat de l'ONUSIDA et de dix organisations des Nations Unies dans la riposte au sida. Le siège du Secrétariat se trouve à Genève, Suisse, et le programme emploie du personnel sur le terrain dans plus de 80 pays. L'action cohérente du système des Nations Unies sur le sida est coordonnée au niveau des pays par le biais de Groupes thématiques des Nations Unies et de programmes communs sur le sida. Les coparrainants de l'ONUSIDA sont : le HCR, l'UNICEF, le PAM, le PNUD, l'UNFPA, l'ONUDC, l'OIT, l'UNESCO, l'OMS et la Banque mondiale. Consultez le site web de l'ONUSIDA sur www.unaids.org